



COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 12 JANVIER 2012

DECLARATION DE FO DGFIP MANCHE

Monsieur le Président,

Suite aux élections professionnelles du 20 octobre 2011 et la mise en place des nouvelles instances, vous avez convoqué un Comité technique local pour ce 12 janvier 2011.

Les représentants FO-DGFIP n'ont pas sollicité les suffrages des collègues pour pratiquer la politique de la chaise vide. C'est pourquoi, nous sommes présents ce jour pour exprimer le mécontentement des agents sur la poursuite de cette politique aveugle de suppressions des emplois, qui accélère la dégradation du service public tout autant que les conditions de travail des personnels de la DGFIP.

Ainsi, L'administration met en œuvre un nouvel outil nommé MAGERFIP, ou **M**éthode d'**A**llocation **G**énérale des **E**mplois du **R**éseau des **F**inances **P**ubliques, afin de redéployer les emplois.

Le TAGERFIP, **T**Ableau de **G**estion des **E**mplois de **R**éférence des **F**inances **P**ubliques, est le nouveau référentiel unifié des emplois de la DGFIP. Il remplace le TSM et Nominoë emplois.

La mise en place d'outils nouveaux ne masque pas que les gains de productivité fléchés ou diffus ne couvrent pas la contribution de la DGFIP aux suppressions d'emplois décidées par le PLF 2012, puisque les directions départementales sont soumises à une contribution proportionnelle pour répartir le solde des suppressions, non comprises dans des gains de productivité qui servent ici de prétextes.

Pour **FO DGFIP 50**, ce TAGERFIP qui nous a été communiqué s'apparente à un
"TASERFIP"

Tableau d'Aide à la Suppression des Emplois de Référence des Finances Publiques

Au niveau national, 2 441 emplois devraient être supprimés en 2012 à la DGFIP, selon les éléments examinés au Comité Technique de Réseau du 6 décembre 2011, dont 2 227 emplois dans les DDFIP et 214 emplois dans les Directions spécialisées et SCN (directions nationales, DIRCOFI, DISI, SRE,...).

Pour les 2 373 emplois supprimés dans le réseau et les directions spécialisées (68 emplois supplémentaires étant supprimés dans les services centraux et assimilés), la répartition par catégorie sera la suivante :

- 284 emplois de catégorie A
- 564 emplois de catégorie B
- 1 525 emplois de catégorie C

Pour La Manche, le sacrifice annoncé s'élève à 13 suppressions d'emplois.

Fidèle à une longue tradition, FO n'acceptera pas ces suppressions d'emplois et nous agissons au plan national comme départemental, pour défendre les emplois, les agents et améliorer leurs conditions de travail.

Les élus FO DGFIP en CTL

Secrétariat Départemental FO DGFIP 50
SIP de GRANVILLE
35 RUE DE HEREL 50407 GRANVILLE CEDEX
Tel : 02.33.91.21.15
@ : fo.ddfip050@dgfip.finances.gouv.fr

Le Site National : <http://www.fo-dgfip.fr>

Le Site FO DGFIP 50 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/050/>

« **Je - Nous - Tous avec FO !** »